

**« JEUNESSE »
GASPÉSIE/ÎLES-DE-LA-MADELEINE**

« Sommaire »

**ÉTAT DE SITUATION
JEUNESSE**

NOVEMBRE 1999

1.0 INTRODUCTION

Les jeunes ont tendance à s'exprimer d'une façon ou d'une autre. Quelques fois, leur message passe par l'entremise d'associations quelconques, de participation politique, communautaire ou sportive. Par contre, pour certains d'entre eux, plus souvent qu'autrement, l'expression du message passe par des manifestations moins bien organisées et souvent moins « politiquement correctes », soit par la délinquance, l'abandon scolaire et toutes autres manifestations jeunesse. Par contre, le message de fond est tout aussi important, car il démontre une difficulté pour le jeune à trouver sa place.

2.0 L'EXODE DES JEUNES

On dit souvent que l'avenir d'une région passe par son dynamisme, sa vitalité et sa jeunesse. Malheureusement, la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine voient leurs jeunes quitter pour les grands centres et cette tendance semble même s'accroître. En effet, « il est prévu que la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine connaîtront une diminution démographique de l'ordre de 8,1 % au cours des six prochaines années et de 18,45 % d'ici 2016 »¹. Évidemment, notre région n'est pas la seule à vivre cette problématique. Cependant, nous nous devons de constater que l'exode des jeunes est symptomatique des problèmes vécus en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine.

Les jeunes ne sont pas insensibles aux changements affectant nos communautés et choisissent souvent de quitter leur milieu d'origine en raison de facteurs divers. Toutefois, il apparaît clair qu'un fort pourcentage de jeunes quittent parce qu'ils n'ont pas de possibilités d'emploi ou parce que les conditions d'emploi sont plus avantageuses dans les grands centres. D'autres, par contre, choisiront de partir à cause du manque d'activités, de services et d'infrastructures, tandis que certains quittent pour vivre différemment.

2.1 Pourquoi les jeunes quittent-ils leur région?

La réponse à cette question est fort complexe car les motifs qui poussent les jeunes à partir sont multiples. Le Conseil permanent de la jeunesse s'est d'ailleurs penché sur la question et a identifié trois (3) facteurs importants d'exode :

- La nécessité de quitter son milieu d'origine pour poursuivre des études;
- La difficulté de trouver un emploi dans sa région;
- La perception du manque de dynamisme des régions.

De plus, toujours selon le Conseil permanent de la jeunesse, « les jeunes scolarisés ou qui ont l'intention de le devenir sont plus sujets à l'exode ». Il n'est donc pas étonnant de constater que les filles soient davantage candidates à l'exode dû à leurs aspirations scolaires plus élevées que les garçons. Dans le même esprit, les jeunes qui quittent pour poursuivre des études supérieures et qui investissent temps et argent ont comme objectif de trouver un emploi satisfaisant à la hauteur de leurs attentes. La Gaspésie avec un taux de chômage avoisinant les 20 % ne semble pas être la terre d'accueil désirée.

Enfin, certains jeunes quittent leur région ou finissent par la quitter parce qu'ils n'y trouvent pas leur place. « Le manque de dynamisme, le manque d'ouverture, le manque d'activités de loisirs, les liens créés pendant leurs études » figurent parmi les motifs qui poussent ces jeunes à partir. Ce sont des arguments souvent invoqués lors des rencontres dans le cadre du programme « Place aux jeunes ».

1) Gouvernement du Québec, Bureau de la statistique du Québec : Nouvelles perspectives de la population des M.R.C., 1991-2016, communiqué 28 mars 1995, page 4.

2.2 Les conséquences de l'exode des jeunes

La première conséquence de l'exode affecte directement le développement des régions par le déclin qu'elle engendre. L'exode entraîne une **dénatalité** qui **accélère le vieillissement de la population** qui s'accompagne souvent d'une dépendance sociale accrue de ceux qui restent, de problèmes sociaux, de pauvreté, d'isolement, etc.

Par ailleurs, il serait important d'ajouter que les premiers jeunes à quitter sont souvent ceux ayant le plus de potentiel et de compétence. **Leur absence a des conséquences non négligeables sur le dynamisme et la vitalité de la vie économique**, sociale, culturelle et politique de leur région.

3.0 L'ÉDUCATION

Les jeunes de notre région sont confrontés à de nombreuses réalités qui rendent encore plus difficile la prise de décision face à leur choix de carrière. Nous en avons relevé plusieurs.

3.1 Choix de programmes

Le choix de programmes offerts en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine est **très peu diversifié**. Il n'est pas rare de voir des étudiants opter pour un programme à cause de la proximité du collège qui l'offre. Cela entraîne, souvent, un surplus de main-d'oeuvre qualifiée dans le même domaine pour une région donnée. Cependant, l'inverse est également présent : dans certains secteurs plus spécialisés, on doit aller recruter ailleurs.

Les D.E.P. gagnent à être développés en région. La structure économique de la région, par les secteurs d'activités qui la composent, exige une main-d'œuvre spécialisée, adaptée aux besoins des entreprises régionales.

3.2 Le décrochage scolaire

Fait déplorable, 35,6 % des jeunes de 20 à 24 ans de la région n'ont pas obtenu leur diplôme d'études secondaires comparativement à 20,2 % pour la province. Cette situation risque d'engendrer, à long terme, des effets socio-économiques négatifs sur la région, que l'on pense à la faible estime de soi, à la difficulté d'intégration socio-culturelle, à la toxicomanie, difficulté à intégrer le marché du travail, etc.

Le nombre croissant de jeunes non diplômés sans emploi a également des conséquences économiques touchant l'ensemble de la société comme par exemple : des perceptions d'impôts moins élevées pour la société et davantage de coûts reliés aux services sociaux.

3.3 L'endettement

La situation de l'endettement des étudiants au Québec est critique au point où la faillite fut l'avenue privilégiée par plusieurs pendant de nombreuses années et ce, malgré les conséquences négatives qu'elle pouvait entraîner.

Habiter une région comme la nôtre a ses charmes mais comporte aussi des répercussions importantes lorsque vient le temps de faire un choix de carrière ou le temps d'accéder au marché du travail après de longues et coûteuses années d'études. À ce titre, l'endettement des jeunes finissants limite grandement le retour en région.

En raison du contrôle plus serré que doivent maintenant exercer les institutions financières, plusieurs jeunes ambitieux se verront interdire l'accès aux études supérieures en raison de leurs ressources

financières limitées. Les critères actuels du système de prêts et bourses forcent les parents à avoir recours à l'endettement pour permettre à un enfant d'aller aux études, même si la situation financière du ménage ne le permet pas. Leur contribution est généralement au moins aussi importante que celle de l'étudiant.

À part la contribution du ministère et celle des parents, l'étudiant doit avoir recours à des emprunts personnels pour compléter le financement de son année scolaire. Selon les autorités gouvernementales, l'endettement des étudiants(es) de la Gaspésie et des Îles était sensiblement le même que celui des autres régions. Les prêts accordés par le gouvernement étaient amplement suffisants, selon lui, pour couvrir les dépenses de leur année scolaire. Alors, pourquoi les étudiants, selon les chiffres fournis par les institutions financières, doivent-ils effectuer des prêts personnels si élevés?

Un tel niveau d'endettement ne peut être sans conséquence pour l'étudiant, ses proches, les institutions financières et l'ensemble de la collectivité.

Pour une famille, l'endettement de l'aîné diminue les possibilités du deuxième enfant de pouvoir s'exiler pour poursuivre ses études. Pour les parents, l'endettement encouru et les garanties données limitent leur accès au crédit pour les activités régulières du ménage québécois. L'étudiant fortement endetté préférera demeurer en ville où l'emploi est plus abondant plutôt que de prendre la chance de revenir en région où l'emploi est plus rare et souvent saisonnier.

L'entrepreneuriat régional est grandement limité du fait que les diplômés, entrepreneurs potentiels, ne peuvent prendre le risque de se mettre un fardeau supplémentaire sur le dos sans avoir une certaine garantie de revenus.

Tous ces éléments à caractère financier découragent certains étudiants à poursuivre leurs études par crainte d'accumuler une dette démesurée.

4.0 SITUATION DE L'EMPLOI DES JEUNES 15 – 29 ANS EN GASPÉSIE/ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Les 15-29 ans représentent aujourd'hui (20,9 %) de la population de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine et (1,5 %) des jeunes québécois. Ces jeunes (11 485) fondent ainsi l'avenir, l'espoir et le succès de notre région sur le plan de l'emploi et du développement à moyen et long terme. Cependant, auront-ils les outils, les moyens et la possibilité de faire leur place et d'avoir un impact significatif au développement de cette région et ce, dans un marché du travail en pleine mutation?

4.1 Chômage et taux d'emplois

En juillet 1997, 47 % des jeunes Gaspésiens et Madelinots de moins de 25 ans désirant travailler n'ont pas réussi à se faire embaucher. Donc, il est facile de constater que la vigueur de la croissance de l'emploi a été nettement insuffisante pour absorber tous les individus désirant travailler, plus précisément de jeunes chercheurs d'emploi. Une autre situation alarmante est, quand Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine, on retrouve malheureusement, le plus de jeunes dépendant de la Sécurité du revenu au Québec (Les 18-29 ans en 1996 représentaient 25,8 % (3 131) des prestataires).

Soulignons également que la région de la Gaspésie et des Îles est celle du Québec ayant le plus grand écart entre le taux de chômage chez les jeunes et celui de l'ensemble du Québec². Le taux de croissance de l'emploi en Gaspésie et aux Îles de 1988 à 1996 était de – 1,5 %, ce qui, en grande partie, explique

2) Grenier, André : « Les jeunes et le marché du travail : tendances et situation récente », Direction de l'analyse du marché du travail et de l'évaluation, Emploi-Québec, Février 1998.

l'état désœuvré d'une partie de notre jeunesse en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine.

4.2 Travail temps partiel, temps plein et rémunération

On entend souvent dire que les jeunes n'ont plus accès à des emplois permanents et qu'ils doivent dorénavant se contenter d'emplois temporaires. Les chiffres fournis par Statistique Canada, s'ils montrent un écart entre les jeunes et leurs aînés, ne dressent pas une situation dramatique. La part du travail à temps partiel s'est accrue avec les années pour tous les groupes d'âge. En réalité, plus de la moitié des emplois créés depuis 1976 ont été à temps partiel (selon la définition de Statistique Canada, l'emploi à temps partiel tient compte des personnes qui travaillent habituellement moins de 30 heures par semaine à leur emploi principal ou à leur unique emploi). Toutefois, les jeunes sont tout de même touchés par les transformations vécues au niveau de l'emploi ces dernières années, un marché du travail de plus en plus diversifié, éclaté, instable qui offre aux jeunes des emplois de plus en plus précaires (temporaires, occasionnels, à la pige...).

En ce qui a trait au revenu d'emploi moyen, les chiffres de l'ensemble de la population nous démontrent que les Gaspésiens et Madelinots gagnent moins que le reste du Québec. Finalement, nous pouvons ajouter que les clauses orphelines, de plus en plus présentes sur le marché du travail, contribueront à diminuer les conditions de travail des jeunes.

4.3 Les emplois d'été

La période de juin à août est très favorable pour l'embauche d'étudiants. Si on compare les données de l'année 1998, on peut constater que le nombre d'étudiants ayant trouvé un emploi dans le secteur Gaspésie-Les Îles a été de 21,84 % comparativement à 42,1 % pour le total du Québec. Sur le terrain, nous remarquons que les conditions sont plus difficiles pour les jeunes finissants(es) désirant se trouver un emploi d'été et n'ayant plus accès à certains programmes qui exigent un retour aux études en août/septembre.

4.4 Autres facteurs

Parmi ces facteurs, nous retrouvons les effets de la mondialisation des marchés qui provoquent une concurrence plus vive. Le manque de compétences professionnelles à cause des progrès technologiques participe, ainsi, à la mise à pied de certains travailleurs, ce qui signifie de grandes pertes d'emplois. Nous savons tous que la saisonnalité des emplois en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine est également un grand facteur d'influence sur le taux de chômage élevé et le faible taux d'activités que l'on y retrouve.

Il est donc primordial d'encourager toutes les formes d'initiatives innovatrices régionales, créatrices de développement et d'emplois. Tous ces facteurs entraînent donc des effets négatifs sur l'économie de notre région et, convenons-le, les chances des jeunes d'obtenir un travail stable et de qualité sont de plus en plus exceptionnelles. Il est clair que devant cette situation difficile en ce qui a trait à l'emploi, les jeunes Gaspésiens-Madelinots ont perdu cette confiance, en la possibilité de se projeter en Gaspésie et aux Îles.

5.0 L'ENTREPRENEURIAT JEUNESSE EN GASPÉSIE ET AUX ÎLES

Avant 1980, l'avenir de la plupart des jeunes Gaspésiens et Madelinots ne suscitait que peu de problématiques au niveau de l'emploi. Comme leurs parents, ces jeunes s'attendaient que dès leur majorité pour les uns, ou à la fin de leurs études pour les autres, ils se trouveraient un emploi dans les secteurs traditionnels (pêches, forêt, mines) dans les entreprises de commerce ou de services ou encore, dans la fonction publique.

Pour la première fois depuis les années d'avant-guerre, la région a connu une véritable récession

économique avec ses conséquences dont, entre autres, les pertes d'emplois et ce, particulièrement chez les jeunes. Et comme un malheur n'arrive jamais seul, dès le début des années 90, on constate l'épuisement de nos principales ressources naturelles (poisson de fond, cuivre) ce qui amène la fermeture de plusieurs usines. En même temps, le discours gouvernemental est à la rationalisation, ce qui met un frein à l'embauche dans la fonction publique, donc aux possibilités d'emplois pour les jeunes.

Face à cette perspective peu reluisante, des dizaines de jeunes Gaspésiens et Madelinots se sont pris en main et ont décidé de créer leur propre emploi. L'entrepreneuriat jeunesse faisait son entrée dans la région et ailleurs au Québec.

5.2 Principales problématiques rencontrées par les jeunes entrepreneurs de la Gaspésie et des Îles

Selon l'expertise développée par les S.A.G.E. et les S.A.D.C. de la région, les principales problématiques touchant les jeunes entrepreneurs 18-35 ans sont :

- Le manque d'argent (pour la mise de fonds);
- La réticence des institutions financières à financer les nouveaux jeunes entrepreneurs;
- Le manque de formation;
- L'isolement (peu de leurs amis sont en affaires);
- Le peu d'idées novatrices;
- La bureaucratie pour bénéficier de programmes d'aide.

6.0 LES HABITUDES DE VIE ET LES CONDUITES SUICIDAIRES CHEZ LES JEUNES

6.1 Habitudes de vie des jeunes

À première vue, on peut constater que les jeunes de la Gaspésie et des Îles ne présentent pas de différences marquées par rapport aux autres jeunes du Québec.

Par contre les jeunes de la région apparaissent plus actifs que la moyenne des autres jeunes québécois. En effet, 42 % des jeunes de 15-24 ans de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine affirment pratiquer une activité physique au moins trois fois par semaine (Parent et Hurtubise, 1996) alors que pour l'ensemble du Québec, le taux pour ce groupe d'âge s'établit à 34,4 %. Ce résultat fait également de ce groupe le plus actif de la population.

6.2 Suicide et conduites suicidaires

En ce qui concerne les tentatives de suicide, les données de l'enquête sociale et de santé 1992-1993 indiquent une augmentation significative par rapport aux données de 1987. Ainsi, en 1992-1993, 7,1 % des 15-24 ans de la région, comparativement à 6 % au Québec, ont affirmé avoir déjà tenté de mettre fin à leurs jours tandis qu'en 1987, 1,9 % des jeunes de cet âge faisaient la même déclaration (Dubé et Parent, 1997). **Cette étude montre une augmentation extrêmement préoccupante du phénomène de la détresse psychologique chez les jeunes de 15-24 ans entre 1987 et 1992-1993 (Parent et Hurtubise, 1996).**

7.0 LA CULTURE ET LES LOISIRS

D'entrée de jeu, il faut dire que les infrastructures et les ressources en matière de culture sont insuffisantes en région.

Pour ce qui est des spectacles populaires (chanteurs, chanteuses, groupes, etc.), la région n'a rien à envier aux grands centres puisque les artistes viennent de façon régulière en Gaspésie et aux Îles et les foules sont relativement bonnes. Là où il y a des lacunes, c'est du côté des arts comme la peinture, la sculpture, le théâtre, etc. La masse critique de population étant absente, il est difficile pour les agents ou artistes de venir démontrer leur savoir et leur talent en région pour des raisons d'ordre économique. L'éducation culturelle est pratiquement absente à la maison et surtout, dans le réseau scolaire.

Par ailleurs, en ce qui concerne les loisirs, il existe un certain nombre d'infrastructures, mais en nombre insuffisant, pensons aux parcs, aux terrains de jeux, aux piscines, etc., lesquelles infrastructures jouent un rôle au niveau de la rétention des familles. **Le territoire est grand et le manque de transport en commun rend l'accessibilité aux structures difficile.**

Il y a 60 municipalités en Gaspésie et aux Îles, et seulement 16 d'entre elles ont des directeurs des loisirs. Certes, certaines municipalités n'ont pas les ressources financières pour s'offrir un tel poste, mais pourquoi pas se regrouper afin d'embaucher un jeune pour deux municipalités.

8.0 CONCLUSION

L'exercice de rédaction du présent document nous a permis de révéler plusieurs problématiques liées à la condition des jeunes de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Parmi celles-ci, nous avons identifié le décrochage scolaire et l'exode des jeunes pour ne nommer que ceux-là. En toile de fond, les jeunes semblent exprimer leur difficulté à prendre leur place et à faire leur marque.

Les problématiques que vivent les jeunes sont également symptomatiques d'une réalité de plus en plus présente : la précarité et la rareté de l'emploi. Être jeune, vouloir s'affranchir et devenir autonome en région n'est pas facile dans le contexte actuel du monde du travail. De plus, la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine sont parmi les régions les plus touchées par le manque d'emplois.

L'analyse de la situation des jeunes de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine nous amène à nous questionner sur les moyens permettant de construire un avenir durable pour la relève de demain. Globalement, nous pensons que la question de l'emploi est centrale dans la réflexion qui mènera à des actions concrètes visant à l'amélioration de la condition des jeunes.

9.0 ENJEUX

L'enjeu principal retenu par la commission sectorielle « Jeunesse » est le suivant :

Favoriser le retour des jeunes partis étudier ou encore travailler à l'extérieur, mais également le maintien des jeunes habitant la région.

Pour relever ce défi, d'autres enjeux se posent à la région :

- **Diversifier l'offre de programmes de formation de niveau professionnel et technique en valorisant les programmes d'alternance « travail-études »;**
- **Voir à la création de moyens fiscaux et d'incitatifs financiers pour faciliter le retour des jeunes;**
- **Assurer le maintien et le développement des services à la jeunesse;**
- **Favoriser la création d'emplois;**
- **Favoriser la création d'outils permettant le développement de la culture entrepreneuriale.**

La figure 1 illustre que la création d'emplois est au cœur des préoccupations des jeunes. Selon eux, la création d'emplois constitue la clé maîtresse qui permettra de relever le défi que posent le retour et le maintien des jeunes dans la région et aura un effet d'entraînement positif à l'égard des conditions de vie des jeunes.

Figure 1. Enjeux jeunesse

